



## Communiqué de presse

Nicole Belloubet, garde des sceaux, ministre de la Justice

Paris, 17 mars 2020

Des mesures progressives d'anticipation ont été prises depuis trois semaines vis-à-vis de la population pénale pour endiguer la propagation du virus à l'occasion du passage en stade 2 puis en stade 3 de la pandémie.

A la suite des décisions annoncées par le Président de la République, la garde des Sceaux a réuni les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires pour faire un point sur leur mise en œuvre concrète et leurs effets sur le fonctionnement des établissements pénitentiaires.

La limitation stricte des déplacements va, de manière très concrète, empêcher les intervenants extérieurs de se rendre en détention (travail, formation professionnelle, activités socio-culturelles et d'enseignement, etc..). Les familles sont également dans l'impossibilité d'accéder aux parloirs qui par voie de conséquence seront suspendus. L'administration pénitentiaire mettra tout en œuvre pour préserver les liens familiaux pendant cette période notamment en s'appuyant sur le déploiement des téléphones en cellule.

Les promenades ainsi que les activités sportives en plein air ou en espace non confiné resteront assurées dans des conditions adaptées. De la même manière, les cantines seront assurées pour les produits de la vie quotidienne.

Pour assurer la continuité du service public pénitentiaire, essentiel à la vie de la Nation, tous les personnels des établissements pénitentiaires pourront se rendre à leur travail en présentant leur carte professionnelle ou un certificat délivré par l'administration.

Ils doivent également bénéficier d'une protection adaptée. Pour cela, le Gouvernement a mis en place un stock de 100 000 masques pour protéger les agents des établissements pénitentiaires et des foyers de la protection judiciaire de la jeunesse qui seraient au contact d'un détenu ou d'un mineur présentant les symptômes du Covid 19. Un dispositif permettra d'approvisionner très rapidement les établissements.